

AAC - Appel à communications pour le 89e congrès de l'ACFAS



Colloque 418

La construction de la légitimité dans un contexte de méfiance généralisée

**Lab
fluens**

11 et 12 mai 2022

Université Laval

Dans le cadre du 89^e Congrès de l'ACFAS, le Labfluens (Laboratoire sur l'influence et la communication) de l'UQAM organise son premier colloque le 11 et 12 mai prochain.

Face à la crise de confiance qui secoue nos institutions, le réexamen des fondements qui amènent les publics à accorder (ou non) la légitimité à un acteur, aux différents objets en débat et à ses modes de raisonnement, est central. La légitimité est au cœur du fonctionnement de nos systèmes politiques démocratiques. Reposant sur des formes d'autorité et d'expertise, elle est liée à un ensemble de processus d'acceptabilité sociale qui permet le vivre ensemble. L'adhésion d'un.e électeur ou électrice, d'un.e citoyen.ne, d'un consommateur ou d'une consommatrice à une politique, un projet, ou une offre commerciale est ainsi d'abord une question de légitimité. Ces derniers doivent reconnaître en l'auteur de l'entreprise de persuasion le droit à la parole, évaluer comme acceptable l'enjeu, le projet ou l'innovation proposés, et souscrire aux univers de croyances et au mode de raisonnement déployés. Constamment renégociée et débattue par des acteurs diversifiés et parfois imprévus, cette légitimité à la fois affichée et argumentée, interne et externe, s'adosse à des logiques de reconnaissance institutionnelle et sociale et articule différentes formes de légitimation dont la valeur fluctue selon les publics.

Dans cette perspective, ce colloque propose d'interroger les formes de légitimité émergeant dans ce contexte sous une triple perspective: 1) les acteurs; 2) les objets de débat; 3) les discours.

1. Le passage de l'ombre à une légitimité sociale n'est plus fondé sur la seule reconnaissance institutionnelle, mais prend appui sur de nouvelles sources d'autorité comme l'expérience, la proximité, en lien avec la connaissance intime d'une situation, d'une offre commerciale, ou la médiatisation, selon le capital acquis sur les scènes médiatique et numérique. Cette perspective s'intéresse à la construction de la légitimité des acteurs dans l'espace public.

2. Contraints par des ressources limitées, les promoteurs d'un projet ou d'une offre commerciale doivent non seulement défendre la légitimité de leur proposition par rapport à des concurrents, mais aussi contrer les parties prenantes qui la contestent. Dans la suite du point précédent, cette perspective explore les stratégies de légitimation des objets débattus et des prises de position qui y sont associées.

3. À la faveur de la multiplication des lieux de débats, les régimes institutionnels de rationalité - logique et scientifique - sont de plus en plus contestés par des régimes alternatifs, fondés sur les émotions, les croyances, les valeurs. Cette perspective aborde les rapports de concurrence pour la légitimation de façons de raisonner ou, à l'inverse, leur délégitimation.

Le colloque propose également de réfléchir sur les enjeux éthiques et de régulation soulevés par ces formes de légitimité.

Les contributions attendues pour ce colloque doivent ainsi s'intéresser à ces trois façons distinctes d'aborder la légitimité, tant sur le plan théorique, méthodologique que empirique. Elles chercheront à contribuer à la définition d'un sujet d'étude multidimensionnel qui articule de façon continue et réciproque reconnaissance sociale des parties prenantes et performance de la légitimité. La mise en commun des recherches présentées montrera ainsi le caractère protéiforme du concept de légitimité dont les modes de réalisation, loin d'être stables et en nombre limité, varient en fonction des publics, des lieux de débats, des contextes.

Format attendu des propositions de communication

Avant **lundi 7 février 2022** envoyer à labfluens@uqam.ca une proposition de 500 mots ou 3000 caractères maximum, comprenant :

- Les noms, institutions et adresses courriels des participant.e.s ;
- Un titre ;
- Un résumé de la contribution proposée comprenant la mise en avant de la problématique, des méthodes, du/des terrain(s) ainsi que des principaux résultats ;
- Une courte bibliographie indicative.

Calendrier prévisionnel

- 15 décembre 2021 : lancement de l'appel à communications
- 7 février 2022 : date limite pour la soumission d'une proposition de communication
- 21 février 2022 : notification aux auteur.e.s de l'acceptation ou du refus de leur proposition
- 31 mars 2022 : date limite pour s'inscrire au congrès de l'ACFAS
- 25 avril 2022 : remise des textes des communications (maximum 6500 mots)
- 11 et 12 mai 2022 : colloque à l'Université Laval

Comité organisateur

Olivier Turbide, Labfluens, UQAM
Camille Alloing, Labfluens, UQAM
Josianne Millette, Labfluens, U. Laval
Vincent Fournier, Labfluens, UQAM